



Conférence Internationale AGRICULTURE, PASTORALISME ET AIRES PROTEGEES

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENIR
DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE
CENTRALE ET AU SAHEL

Stratégie Commune de Gestion de la Transhumance Transfrontalière

Tchad-Cameroun-RCA

Auteur: Prof TOURE Oussouby

Dr. ABDOU Jonathan / FAO Tchad

SOMMAIRE:



Introduction

Enjeux

Orientations stratégiques

Objectifs

Axes d'interventions

Mécanismes de mise en œuvre et de suivi

Mesures de soutien

Introduction

Qu'est-ce qui justifie l'élaboration de la stratégie:

Ce sont les constats suivants:

Au niveau régional, les enjeux à prendre sont :

- La fragmentation de la gestion du pastoralisme régional au niveau des entités régionales :
 - CEEAC pour les aspects Paix & Sécurité et Santé animale (CRSA-AC) ;
 - CEMAC/ Commission Économique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) pour les aspects de l'Economie du bétail ;
 - COMIFAC pour les aspects de préservation des aires protégées.
- Le manque d'harmonisation des politiques régionales sur la régulation de la transhumance transnationale.

Au niveau national bilatéral :

- L'absence de cadre stratégique bilatéral transfrontalier (RCA-Tchad ; Tchad-Cameroun ; Cameroun-RCA)
- La régulation transfrontalière est limitée aux aspects de la santé animale, le trafic et le commerce du bétail. On note l'absence de la prise en compte des aspects environnementaux et respects aires protégées

Au niveau National décentralisé :

- Une réglementation de la transhumance transfrontalière obsolète ;
- L'aménagement du territoire inadéquat par rapport aux besoins socio-économiques actuels ;
- La gestion de la transhumance insuffisamment inclusive (absence des acteurs de l'agriculture, place de la femme et des jeunes) ;
- Les faibles capacités institutionnelles de gestion décentralisée de la transhumance transfrontalière.



Enjeux

- Cette stratégie régionale répond à plusieurs enjeux fondamentaux qui portent notamment sur:

1

(i) la promotion d'une vision partagée du système d'élevage mobile s'appuyant sur un patrimoine communautaire apte à assurer sa viabilité ;

2

(ii) la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel permettant d'améliorer la gouvernance du secteur de l'élevage pastoral ;

3

(iii) l'élaboration et l'application d'instruments de politiques publiques prenant en compte les besoins spécifiques des communautés pastorales et transhumantes ;
et

4

(iv) une mise en cohérence plus forte des initiatives régionales en faveur du pastoralisme transhumant

Orientations Stratégiques

Principes Directeurs:

Complémentarité entre le niveau national et régional:

- l'exigence de complémentarité entre les cadres politiques et législatifs nationaux et régionaux répond au souci de leur conférer une réelle efficacité, en les inscrivant dans une logique de cohérence globale basée sur une vision commune pour promouvoir un pastoralisme transhumant résilient

Application du principe de subsidiarité dans la mise en œuvre des interventions

- le souci de produire un impact significatif impose de combiner la dimension nationale de l'intervention avec une dimension multi-pays qui est pertinente pour conduire les actions incontournables portant sur les concertations transfrontalières axées sur la définition des priorités d'aménagement et des modalités de mise en cohérence du tracé des couloirs de transhumance transnationale, l'établissement d'un système de surveillance épidémiologique des animaux en déplacement, l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de prévention/gestion des conflits

Renforcement de la gouvernance du secteur de l'élevage et du pastoralisme :

- si elle veut avoir des chances de succès, la mise en œuvre de la stratégie commune devra être soutenue par un dispositif institutionnel et juridique approprié, ainsi que par des organisations socioprofessionnelles rurales aptes à s'impliquer à la fois dans le dialogue politique avec les pouvoirs publics et dans l'animation des cadres de concertation locaux et transfrontaliers



AGRICULTURE, PASTORALISME
ET AIRES PROTÉGÉES

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENIR
DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE
CENTRALE ET AU SAHEL

OBJECTIFS

Objectif Global :

Doter les décideurs politiques et les acteurs des trois pays d'un cadre de référence permettant d'orienter adéquatement les interventions en matière de développement et de gestion du pastoralisme transhumant

Objectifs spécifiques:

Renforcer les cadres juridiques, institutionnels et de coopération pour une régulation pacifique et sécurisée de la transhumance transfrontalière ;

Promouvoir l'économie pastorale à travers diverses incitations, aménagements et infrastructures, notamment les biens publics communautaires matériels et immatériels ;

Apporter un soutien accru au renforcement des capacités de gouvernance locale de la transhumance transfrontalière et de gestion des conflits Les politiques d'appui au pastoralisme dans les trois pays concernés devraient prendre en charge la préoccupation du développement des chaînes de valeur de l'élevage, notamment à travers le renforcement des infrastructures nécessaires à la mise à niveau des filières.



AGRICULTURE, PASTORALISME
ET AIRES PROTÉGÉES

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENIR
DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE
CENTRALE ET AU SAHEL

Axes d'interventions et objectifs spécifiques

Orientation stratégique 1 : Promouvoir des approches socio-organisationnelles et techniques de gestion durable des parcours de transhumance transfrontalière:

- OS1.1 : Renforcer les accords sociaux autour du foncier et des infrastructures pastorales pour une gestion apaisée des ressources naturelles, principalement dans les espaces stratégiques (zones de franchissement des frontières, périphérie des aires protégées, enclaves pastorales dans les espaces densément occupées et/exploitées)
- OS1.2 : Renforcer les capacités des acteurs institutionnels impliqués dans la gestion de la transhumance transfrontalière (structures locales et transfrontalières de régulation de l'accès aux ressources pastorales, organisations professionnelles rurales, collectivités territoriales, structures décentralisées des agences foncières, système judiciaire, institutions publiques, etc.)
- OS1.3 : Mettre en place un mécanisme de suivi de la transhumance transfrontalière, de veille et d'alerte sur les conflits

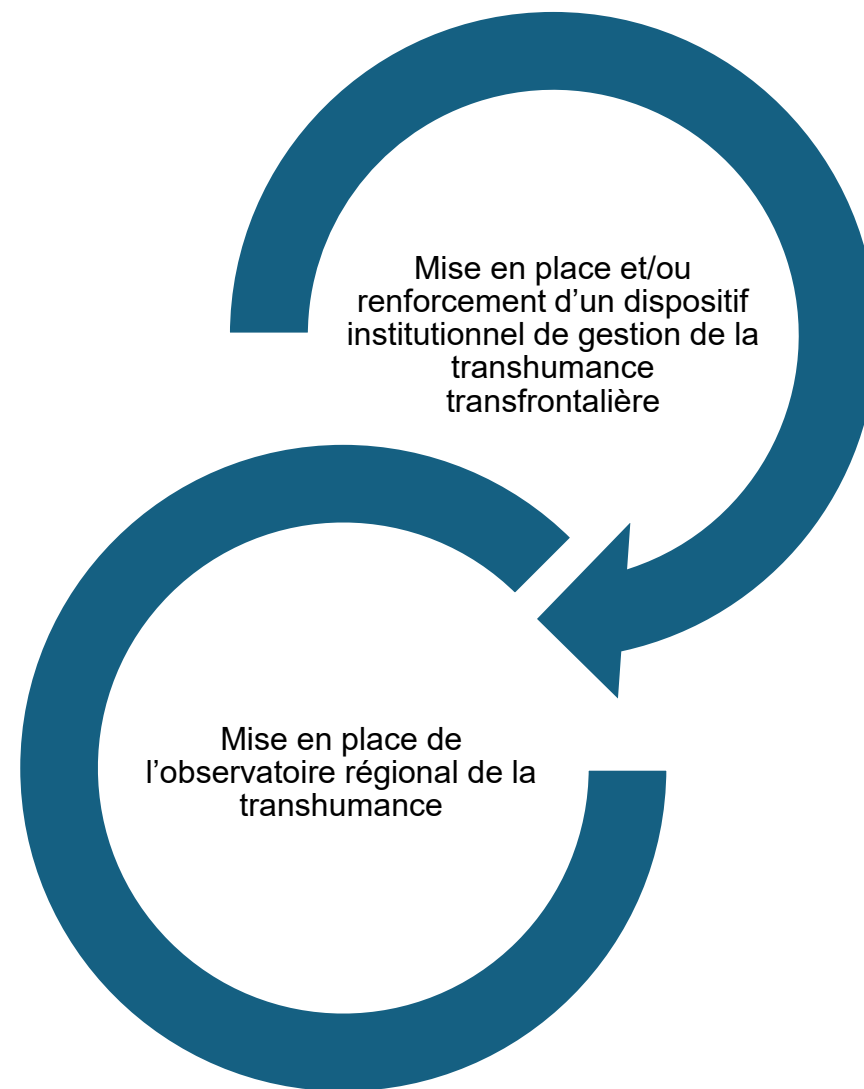
Orientation stratégique 2 : Intégrer la problématique de la transhumance transfrontalière dans la gestion des zones périphériques des aires protégées :

- OS2.1 : Promouvoir des plans d'utilisation des terres dans les zones périphériques des aires protégées prenant en compte la recomposition des schémas de mobilité des éleveurs transhumants
- OS2.2 : Soutenir les institutions de gestion foncière locale existantes dans la zone périphérique des aires protégées
- OS2.3 : Renforcer le dialogue transfrontalier pour l'opérationnalisation d'une vision régionale et intégrée des interfaces transhumance-aires protégées

Orientation stratégique 3 : Promouvoir la sensibilité aux conflits dans le cadre de la gestion de la mobilité transfrontalière du bétail, en vue d'anticiper les risques de conflits:

- OS3.1 : Assurer la cartographie et le suivi de la dynamique des conflits liés à la mobilité transfrontalière du bétail
- OS3.2 : Renforcer les capacités des acteurs en vue d'une bonne maîtrise de l'approche et des outils de sensibilité aux conflits
- OS3.3 : Promouvoir les modes alternatifs de règlement des conflits

Mécanismes de suivi



Mesures de soutien

Questions relatives aux cadres
incitatifs réglementaires et
politiques

Attentes en matière de
renforcement des capacités et de
responsabilisation des acteurs



AGRICULTURE, PASTORALISME ET AIRES PROTEGEES

TENSIONS ET SOLUTIONS POUR L'AVENIR
DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE
CENTRALE ET AU SAHEL

merci